



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 décembre 2021

Suite à la convocation par mail du 17 novembre 2021, l'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue, Salle Chevillotte, le 14 décembre 2021.

Sur 50 adhérents inscrits au 14 décembre 2021, 28 sont présents et 11 représentés ; le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Sur proposition de notre Président, une minute de silence est observée, en mémoire de notre ami Tim, brusquement décédé.

Rapport moral du Président

Une nouvelle fois la COVID 19 a largement perturbé la saison 2020-2021 avec un reconfinement général dès le 30 octobre.

A ce moment le club ne comptait que 40 adhérents.... et toutes les compétitions ont été annulées.

D'un point de vue administratif, nous avons quand même réussi à tenir notre Assemblée Générale Élective qui a permis de renouveler largement le Comité Directeur avec 4 nouveaux membres : Yvon Barbou, Marcel Llopis, Jean-Noël Milor et Dominique Peyramaure. Ce Comité Directeur est élu pour 4 ans (réélections dans les 6 mois qui suivent les JO 2024).

Lors de cette AG il a été décidé d'appliquer un tarif spécial pour les adhérents du début de saison (60 €) pour la saison 2021-2022.

La salle a été réouverte le 9 juin et les activités ont pu reprendre progressivement ; sauf bien sûr au niveau des compétitions.

Projets 2021/2022

- ⇒ Veille sur le projet de la Mairie de relocation de la salle et rapprochement avec le club d'Orléans Billard Club (ex Carambole)
- ⇒ Poursuite du partenariat avec les clubs de l'agglomération : OBC, Saran et St Denis-en-Val (l'opération de communication envisagée avec Décathlon a été arrêtée).
- ⇒ Budget 2021 / 2022 : cotisations réduites, d'où un déficit prévu qui sera compensé par l'excédent de l'exercice 2020/2021

- ⇒ Reprise de nos participations aux compétitions individuelles et équipes
- ⇒ Reprise des cours du lundi soir et du mercredi matin (2^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois)
- ⇒ Rappel sur le besoin d'arbitres au sein du club (Marcel LLOPIS pourrait faire une formation pour futurs arbitres...)
- ⇒ Rappel sur les tenues sportives (jeans toujours interdits, chaussures unies, pantalons unis)
- ⇒ Pour le blackball, il nous manque un animateur
- ⇒ Point des adhésions au jour de l'AG : 50 licenciés plus quelques demi-licences
- ⇒ Il existe des dépliantes disponibles au club pour l'information des nouveaux ou éventuels nouveaux adhérents.

Rapport financier

Notre trésorier, Armand SALOMONOVITCH, présente ce rapport.

Le résultat 2020/2021 est présenté (**positif de 6203 €**) : voir tableau ci-après.

Le Budget prévisionnel 2022 est présenté (**déficit de 6655 €**) : voir tableau ci-après.

Ce Budget 2022 tient compte des avis exprimés lors de l'AG, en ce qui concerne le renouvellement de tapis et de bandes : il est acté de refaire les tapis de 5 billards 2,80 (5 fois 400 €) ainsi que les bandes des 2 autres 2,80 qui n'avaient pas été refaites la dernière fois (2 fois 800 €).

Une remarque sur le ménage : une équipe est à créer, en plus des 2 équipes issues des vétérans.

Pour les billes, rappel a été fait sur l'utilisation et le rangement des billes.

Un inventaire exhaustif des nos billes doit être réalisé.

Budget 2022	Réalisé 2019/20	Réalisé 2020/21	Budget 2022
Adhésions	11 242	7 074	2 650
Autres produits	3 873	871	2130
Bar	2 121	183	500
Accessoires billards	-59	-86	50
Location billard	228	10	50
Parking	-50	10	0
Sponsoring	500	0	780
Subvention	1 132	754	750
Frais des compétitions	-2 471	-138	-2100
Frais de route	-661	-50	-600
Frais de reception	-733		-400
Rembt repas autre	-61	-56	-200
Rembt repas arbitre	-20	-20	-100
Remboursement repas joueurs	-996	-12	-800
Divers	-2 811	-1 342	-3585
Clés et Cautions	165	55	-50
Frais de banque	-15	-32	-35
Frais de manifestation	-407	0	-300
Logistique	-323	-64	-300
Nettoyage	-460	0	-800
Téléphone	-781	-696	-800
Assurance	-716	-745	-800
Divers	-273	140	-500
Investissements	-7 021	-261	-5750
Polos	-874	15	50
Refection tapis billards	-1 665	0	-2 000
Refection bandes	-2 348	0	-1 600
Travaux	-697	0	-500
Formation	-252	0	-400
Nourriture		0	0
Achat petit matériel	-905	-248	-1 000
Communication	-280	-28	-300
Achat billards à poches		0	
RESULTAT de l'EXERCICE	2 813	6 203	-6 655

En fin de réunion, Gérard VRAIN indique qu'il cherche quelqu'un pour l'aider au bar.

Résolutions

Résolution 1 :

Le Rapport moral et le Rapport financier de la saison 2019/2020 sont approuvés et quitus est donnée au Comité Directeur.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Résolution 2 :

Le Budget prévisionnel 2022 est approuvé (déficit de 6655 €).

La cotisation de base est maintenue à 210 € (avec un tarif spécial de 60 € pour les adhérents du début de saison 2020/2021).

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Le Président, René COGNET